

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION

AVIS public est donné que le Règlement no RGCA11-10-0005 autorisant un emprunt de 700 000 \$ pour le programme de protection des bâtiments sportifs et culturels a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions, et de l'Occupation du territoire.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

DONNÉ À MONTRÉAL,

Arrondissement de Montréal-Nord, ce 22 mars 2011.

Marie Marthe Papineau,
Secrétaire d'arrondissement